

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUILLET 2023**

Date de convocation : 01/07/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre votants : 14

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	Excusé Pouvoir à Frédéric CHARVET
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAUPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	Excusée Pouvoir à Sabine RUY
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

Gwenaëlle GILLAUX est désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juin 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} juin vous a été adressé par mail le 12 juin 2023.

- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juin 2023.**

Une question concernant la réunion sur le dossier Voirie SNCF – Qu'est il ressorti de cette réunion ?

Monsieur le Maire précise que cette réunion s'est bien déroulée le 7 juin dernier en présence des 3 entreprises concernées. Un projet a été présenté nécessitant pour certaines des acquisitions foncières. Cela leur permettrait de conserver la voirie. Grand Bourg Agglomération a indiqué une possibilité de subvention pour ces entreprises dans le cadre de leur expansion. Une prochaine réunion aura lieu le 19 juillet

1 – Grand Bourg Agglomération

- a) **Rétrocession des petites infrastructures aux communes**
A compter du 1^{er} janvier 2024, Grand Bourg Agglomération va rétrocéder aux communes les petites infrastructures (comme les aires de jeux sportives).

Pour Tossiat, récupération de la gestion du city stade et du skate parc. Cette opération s'accompagne de l'attribution d'une compensation financière calculée sur les coûts d'entretien des 3 ou 4 dernières années.

Le calcul porte la compensation financière annuelle à 225€ pour le skate parc et à 1836€ pour le city stade.

Il est rappelé que ces structures sont soumises à des contrôles réguliers

- b) **Commission voirie de GBA : concernant les travaux le marché est signé avec EUROVIA qui sous-traitera à SOCATRA.**

c) Conférence des Maires du 3 juillet :

2023-028

Voie verte :

Gouvernance et Pilotage du projet :

Maitre d'ouvrage : GBA

Mandataire : SPL Interra

Projet :

45 km environ d'aménagement permettant la traversée du territoire du nord au sud

Finalisation : 2025

Budget total : 13 M€

Prolongement jusqu'à Ceyzeriat (environ 2 M€)

3 temps de travaux

- Liaison entre Bouvent et la mairie de Saint Just (juillet 2023-printemps 2024)
- Liaison entre Saint-Just et Ceyzeriat (objectif 2025)
- Liaison Domagne -Ceyzeriat

Futur Siège de GBA

Le futur siège de GBA se tiendra dans les locaux de l'actuel Crédit Agricole, boulevard Kennedy
A Bourg

Il contiendra environ 230 personnes

Le bâtiment actuel sera remis en état et aux normes et dans le respect de la transition écologique.

Les travaux de réhabilitation aura lieu de printemps 2024 à 2025

Evolution de la politique Petite enfance :

Plusieurs micro-crèches vont ouvrir prochainement sur le territoire hors des centres urbains et d'autres sont en projet en raison d'une forte augmentation des demandes de places

Une forte diminution du nombre d'assistantes maternelles agréées.

Une demande de soutien des élus pour créer des structures

Une émergence des besoins en matière de petite enfance sur le secteur des unités urbaines

Revision du SCOT

La démarche de révision du SCOT est lancée depuis 2022

Le lancement des études se fera en septembre 2023

Les 4 axes de la révision :

- 1- Renouveler l'approche des besoins (des usagers des acteurs économiques et des ressources)
- 2- S'engager vers le zéro artificialisation nette et le zéro émission nette
- 3- Refonder le modèle d'aménagement
- 4- Adapter les politiques d'urbanisation aux évolutions des modes de vie

La seconde conférences des maires apportera 2 thématiques pour le prochain conseil communautaire :

-Rendu d'un audit du patrimoine bâti communautaire

-Le covoiturage, relancé par un projet de mise en place d'un dispositif d'une gratification financière

Concertation lancée concernant les eaux pluviales : Aujourd'hui il n'existe pas d'harmonisation au niveau des communes. Objectif de cette concertation : gérer ces eaux pluviales avec des enjeux (lutte contre les inondations, préservation des ressources en eau et des milieux naturels,

2 - Commissions communales

- Commission Culture-Animation-Vie associative-économie locale

Tour de France

Les stands « partie animation » seront prêts à partir de 10h.

En journée, la buvette (Sou des écoles, classes en 3 et 8) sera devant la cuisine de la Salle des Fêtes et proposera des sandwiches, frites, glaces...

Repas du soir assuré par l'amicale des jeunes et classe 81. Plateau repas sur réservation avant le 10 juillet, il y aura aussi une petite restauration rapide sans réservation. Ils préparent leur publicité.

Les personnes travaillant sur le tour de France porteront un brassard pour être plus facilement identifiées.

Le parking du cube sera libre pour les exposants, les véhicules des VIP invités le midi au village étape stationneront sur le stabilisé. Une personne de l'ASO se chargera de vérifier les accréditations.

Les voitures voulant se garer pourront utiliser le pré de Michel JAYR situé au sud des terrains de foot.

Les différentes installations seront mises en place les mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 juillet

Forum des associations.

Les associations ont été interrogées. Les réponses ont été rendues fin juin.

Le forum se déroulera le 2 septembre.

Date pour le calendrier des fêtes : 6 septembre

Atelier pouët-pouët : se déroulera dans l'extension le 13 octobre

Après-midi jeux (février 2024) :

Délibération 2023-07-01

➤ Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la prestation proposée par la ludothèque pour l'après-midi jeux pour un coût de 690€ + 35€ d'adhésion à la ludothèque.

Cette somme sera prévue au budget 2024.

100 ans de Disney le 16 octobre : Une boîte à l'effigie de Disney pourrait être offerte aux écoliers lors de la projection d'un film de Disney.

➤ Le Conseil Municipal valide le principe de cette manifestation et autorise la commission Animation à avancer sur le projet

- Commission communication

Penser à transmettre les différentes actions discutées en commission pour diffusion dans le prochain magazine.

Le maire sera reçu par le journaliste du progrès et de la Voix de l'Ain pour un bilan à mi-mandat.

- Commission environnement

Apéro Ambroisie le 28/07

Il est constaté que l'ambroisie se développe particulièrement cette année

Dans le cadre du projet cœur Reyssouze : Installation d'une borne par le syndicat de la Reyssouze avec un QR Code permettant d'avoir des renseignements sur la rivière

- Commission embellissement et fleurissement

Retour très positif de la commission fleurissement sur le massif de l'école.

RDV Adapei. Le rendez-vous n'aura pas lieu en raison des contraintes de temps de chacun. En revanche il est convenu d'un retour par écrit sur l'expérience de cette année. Il semblerait que de leur côté l'expérience pourrait être reconduite. Pour Tossiat, il conviendra de fixer des conditions pour que leur intervention ne soit pas associée à une perte de temps lors de leur présence.

➤ L'expérience pourra être reconduite en imposant des conditions.

- Commission Scolaire et Périscolaire

Réunion enseignants/mairie

Ces rencontres sont utiles et permettent de traiter les petits problèmes plus rapidement.

Conseil d'école

- Présentation des actions du futur projet d'école (3 ans à venir) avec notamment des « Ateliers philo » permettant d'aborder des thèmes sur le vivre ensemble
- Point de situation sur les travaux de rénovation du bâtiment 2
- Projet sculpture (proposition par la commune de régler une facture de 1000€ en direct au prestataire)
- Budget des classes : le budget est consommé.

Il est proposé d'augmenter le budget des classes à 55 € pour l'année prochaine.

Délibération 2023-07-02

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de passer le budget des classes à 55€ par enfant

La convention avec l'OSR 01 signée le 14/09/2022 se terminera en fin d'année scolaire. Elle permettait aux enfants de la garderie du soir de profiter d'animation sportive assurée par des stagiaires de l'OSR (lundi de 16h45 à 17h45 pour les maternelles et CP + jeudi de 16h45 à 17h45 pour les enfants du CE1 au CM2). Le coût était de 363€ annuel pour la commune.

Délibération 2023-07-03

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la reconduction de la convention avec l'OSR pour l'année prochaine pour un coût de 531€

Lancement de la consultation pour la restauration scolaire

Le contrat signé en 2020 avec Bourg Traiteur arrive à échéance des 3 ans le 30 septembre 2023 (contrat d'un an renouvelable 2 fois). La mairie est donc dans l'obligation de relancer une consultation.

6 entreprises ont été consultées – délais de réponse au 20 juillet

Information : Les gros ménages de l'école seront faits la semaine du 21/08

Travaux sur le parking de l'école

Suite à l'enlèvement en 2024 des colonnes de tri, il faudra budgéter des travaux en 2024

- Commission travaux-bâtiments

Point sur les travaux école . Début des travaux le 10 juillet

Les travaux de rénovation des 2 classes donnant sur la cour débutent le 10 juillet. Les entreprises ont été retenues et rencontrées.

Réparation de la toiture de la garderie/maternelle. Pas de devis pour l'instant. Il faudrait relancer les travaux pendant les vacances

Lors de ces travaux, il sera demandé de monter une cloison entre les toilettes extérieures des filles et des garçons.

Terrains en Chessenin : rétractation d'un acheteur – Remettre une annonce dans le bon coin

Un courrier de Age et vie demande les coordonnées du notaire.

Les travaux de VRD ont commencé et cela rend la situation compliquée pour les riverains et la communication entre Bourg Habitat et Ain Habitat n'est pas fluide.

La réalisation d'un piétonnier et le busage est budgété. Cependant les devis reçus font apparaître une énorme différence dans les prix. La mairie va se renseigner sur ces différences de prix.

Chemin du Moulin : il faudra faire enlever la benne « Tremplin » qui est vandalisée chaque semaine

- Commission voirie

Les panneaux pour la voie verte ont été livrés et seront installés dans l'été

En Bériat : 1^{ère} réunion de chantier pour le séparatif.

La question est la transmission des informations aux habitants : un courrier de GBA est en préparation.

Une déviation par la Cuma sera mise en place. Les entreprises ont proposé éventuellement de raboter le milieu du chemin pour le rendre plus praticable.

La distribution de la communication sera assurée par la Mairie.

Tout ce qui est sur le domaine public sera gratuit et la boîte de raccordement sera mise dans la partie privative.

Fossés : les employés municipaux iront nettoyer le fossé aux Teppes, et celui qui est vers le local technique.

Changement des poteaux France Télécom chemin de la Chanaz et chemin sous les vignes le 21 juillet

Route de Journans : la plaque France Télécom bouge et fait du bruit sur la route

Vidange du château d'eau : Lors d'une prochaine réunion avec le Syndicat et la SOGEDO, la question sera posée de pouvoir récupérer l'eau

Début des travaux à la Balette pour récupérer les eaux pluviales

- CCAS

La commission s'est réunie dernièrement et a proposé :

Plan Canicule :

Faire une annonce sur Facebook et panneau pocket et une affiche en mairie et à la poste

Opérations éventuelles pour l'année prochaine : Prévention des chutes, Se nourrir en tant que sénior, gestes de premier secours

Club Amitié Loisirs : Arrêt en fin d'année des 2 co-présidentes.

Repas CCAS le 22 octobre

Animations : devis reçu de Monsieur PEYRARD. Contacter également Monsieur Christian RICHARD pour un devis

Restauration : en attente de devis

Colis : réservés aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas et qui ont + de 85 ans

3 - Administration générale

Personnel :

La présence de 2 agents municipaux au repas du CCAS pour assurer le service le 22 octobre est validé par le Conseil Municipal

Personnel saisonnier :

2 candidatures reçues : Le choix du saisonnier se porte sur Romain DEMARTY. Il sera rémunéré sur la base d'agent technique de 1^{er} grade et 1^{er} échelon

Demande de réintégration de madame SELSELET ATTOUT. Madame SELSELET a réussi un concours de la fonction publique d'Etat. Elle sera donc détachée de la fonction publique territoriale

Demande de renouvellement de disponibilité de madame MARTONE. Validation du Conseil Municipal

4- Urbanisme

Réunion PLU : Une nouvelle réunion pour discuter du volet économique du PADD à laquelle participeront la commune et les acteurs économiques devra avoir lieu courant septembre 2023.

Par la suite, une réunion avec les PPA, une autre avec le conseil municipal et une réunion publique permettront de présenter le PADD finalisé avant débat en conseil municipal.

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire / Permis d'aménager / permis de démolir :

* TESLA France – Création de bornes de recharge pour véhicules électriques – Sortie 7

- Déclarations préalables :

* M. Alain DERUDET – Panneaux photovoltaïque – Route de la Vavrette

* M. Quentin DURIEUX – Abri de jardin – Impasse du Colombier

* M. Clément DURIF – Mur de clôture – Impasse du Petit Pont

* Mme Isabelle LE SCOUEZEC – Climatisation – Chemin de Mas Gruzin

* M. Ewen ROUSSET – Clôture et portail – Route de la Grande Vavrette

* Mme Isabelle LE SCOUEZEC – Changement de toiture – Chemin de Mas Gruzin

* Mme Annick GROSVALET – Pergola – Chemin des Teppes

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- Vente SCI Renaissance / SCI Les 2G – En Bériat
- Cession parts sociales SCI Au Pain de la Vavrette – Chemin du Champ de Chaux

5 – Questions diverses

HAISSOR : Réunion avec le CLIC Burgien : Présentation du projet à différents acteurs sociaux, politique, économique et à des référents santé. L'inauguration se fera le 7 septembre à 11h.

Subventions exceptionnelles

Délibération : 2023-07-04

➤ Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'Association sportive Boules de 600 € pour la participation de l'équipe féminine aux championnats de France.

Décide l'octroi d'une subvention de 500 € à Sud Revermont Tennis de table (acquisition d'une nouvelle table)

Commission contrôle des listes électorales :

Membres : Nicole ALLEGRI, Gwenaëlle GILLAU, Frédéric CHARVET, Roger FENET, Jean-Louis GENTET

Comité Consultatif des pompiers :

4 demandes officielles de recrutement

4 dossiers en cours d'instruction

(3 personnes de Journans et 1 personne de Tossiat)

Demande d'habitants pour la mise en place d'un écran géant pour le tour de France : Au vu des prix pratiqués, la commune n'a pas souhaité donner suite à cette demande.

Demande d'un particulier pour fissure dans la maison :

La commune, en fonction du nombre de personnes concernées, doit faire la demande d'un classement en zone sinistrée auprès de la préfecture. Celle-ci décide des zones de sécheresse.

Remise en état des chemins de montagne : L'entreprise CR Energie a commencé le nettoyage des chemins

Bel été à tous

Prochain conseil : 7 septembre à 20h

Séance levée à 23h20

SIGNATURES

Le Président de Séance
Le Maire,



Le Secrétaire,